



Jean-Louis Frémaux

/ 11^{ème} Conseiller métropolitain délégué

Gestion des Ressources Humaines - Moyens généraux de l'administration et sécurité des bâtiments

Réf : JLF/BC/DH/SC/20/09

Monsieur Frédéric PARISOT
Secrétaire général du syndicat CGT MEL

Lille, le 29 JAN. 2020

Monsieur le Secrétaire général,

A la suite de la cérémonie des vœux organisée sur le site de notre nouveau siège, ce vendredi 24 janvier, mes services ont constaté la pose d'autocollants du syndicat CGT sur les murs intérieurs du bâtiment.

Je ne peux que déplorer ces agissements, qui relèvent selon moi d'un manque de respect vis-à-vis de vos collègues qui ont eu en charge la remise en état des locaux après l'événement.

Je vous demande donc à l'avenir de faire respecter de manière stricte les règles régissant l'affichage syndical dans les locaux de la MEL, et que suivent par ailleurs sans problème l'ensemble des autres organisations syndicales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,
Le Conseiller métropolitain délégué,

Jean-Louis FREMAUX